

Syndicats nationaux CGT, SUD, FO de l'Insee

CTR du 2 juin 2015

Motion 1 : maintien de travaux diversifiés

Le CTR demande que toutes les implantations géographiques des établissements actuels de l'Insee soient maintenues.

Ces établissements devront proposer une diversité de travaux suffisante afin de pouvoir offrir sur place aux agents des possibilités d'évolution de carrière et des parcours professionnels diversifiés : cela passe par le maintien des travaux actuels et l'arrivée de nouveaux travaux.

Motion 2 : maintien des missions d'études et diffusion en territoires

Le CTR demande le maintien et développement des missions d'études et de diffusion dans tous les établissements régionaux actuels.

Motion 3 : indépendance de l'Insee

Le CTR demande que toutes les données transmises par l'Insee au gouvernement dans le cadre la réforme territoriale soient rendues publiques.